

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

ND : 33644

Déclaration de Maladie : N° P19-0016238

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11856 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SALEM KHNAÏA

Date de naissance :

Adresse : 50 lot KHAT FAYOU Oujda

Tél. : 066712 82 86 Total des frais engagés : 398,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Abdelmalek GHOMARI
Dermatologue - Vénérologue - Allergologue
Médecine Esthétique Laser
Angle Bd. Allal Ben Abdellah
Bd Ibn Khaldoun - Oujda

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/06/2020

Nom et prénom du malade : S. Salem Khnata

Age : 62

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

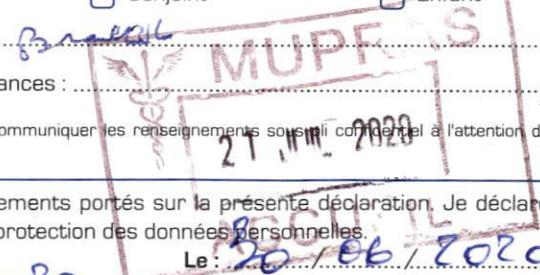
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : 30/06/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.03.2020 30	22	€ 2	AG	Docteur Abdelmalek GHOMRANI Dermatologue - Vénérologue - Allergologue Médecine Esthétique Laser Allal Ben Abdellah El Joun - Oujda

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie de la BENOÎTE 1 BENOÎTE 92130 GENnevilliers Téléphone 01 53 02 00 50</i>	30/06/2020	398,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

$$\begin{array}{c}
 H \\
 \begin{array}{c|c}
 25533412 & 21433552 \\
 00000000 & 00000000 \\
 \hline
 00000000 & 00000000
 \end{array}
 \end{array}$$

[Création, remont, adjonction]

ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td style="padding: 2px;">D</td> <td style="padding: 2px; text-align: center;">H</td> <td style="padding: 2px;">G</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">00000000</td> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">25533412</td> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">35533411</td> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">00000000</td> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">B</td> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 2px;">C</td> </tr> </table> </div> <p style="text-align: center; margin: 10px 0;"> [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession </p>	D	H	G	00000000		00000000		25533412		21433552		35533411		11433553		00000000		00000000		B		C		COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS
D	H	G																							
00000000		00000000																							
25533412		21433552																							
35533411		11433553																							
00000000		00000000																							
B		C																							

Dr. Abdelmalek GHOMARI

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier (France)

Ancien Attaché à la Clinique
Dermatologique du C.H.U. de Montpellier

Spécialiste des Maladies de
la Peau du Cuir chevelu - Maladies
sexuellement transmissibles - Varices
Maladies Allergiques
- Photorajeunissement
- Laser Esthétique

الدكتور عبد المالك غماري

خريج كلية الطب بمونبليي
(فرنسا)

اختصاصي في الأمراض الجلدية - الشعر
الأمراض التناسلية - أمراض العروق
وأمراض الحساسية

Oujda, le 30. 06. 2008 وحدة، في

stacii Rhnata

~~141,00~~
- Doliprane 500mg
28,00
291,50
- Mefsal 55mg

Pharmacie BENQOUR
Dr. Latifa BENQOUR
Bd. Sidi Yahya N°14
Tél: 70 55 62 Oujda

79,00
- Apixol 120ml
3 cuillère le soin → 1 mois.

125,00
- A30P 140mg
136,50
- A lyse

زاوية شارع علال بن عبد الله و ابن خلدون، إقامة أريان - وحدة. الماء

Angle Bd Allal Ben Abdellah et Ibn Khaldoun. Résid. Arayane - OUJDA
Tél.: 05 36 70 09 00 - GSM: 06 61 26 17 26 - E-mail: ghomari.malek@gmail.com

Docteur Abdelmalek GHOMARI
Dermatologue - Vénerologue - Allergologue
et Laser
Dr. Allal Ben Abdellah et
Ibn Khaldoun - Oujda



6 118001 070114

Laboratoires Sothema Bouskoura

AZOPT® 10 mg/ml collyre en suspension, 5 ml

AMM N° 223 DMP/21/NRQ

PPV : 125,00 DHS

446372

